

Fiche d'inscription aux activités Du centre socioculturel « La Pinède »

Période de validité : Septembre 2026 à juin 2027

190 rue des Combettes -07170-Villeneuve de Berg 04.75.94.72.36. centresocioculturellapinede.com

Nom et prénom du responsable	
Adresse	
Téléphone :	
E-Mail	☐ J'accepte de recevoir des informations concernant le centre socioculturel La Pinède
Situation professionnelle	☐ Salarié(e) ☐ Profession libérale ☐ Demandeur d'emploi ☐ Etudiant(e) ☐ Allocataire RSA ☐ Allocataire Handicapé ☐ Retraité ☐ Autres.....
Profession	
Régime allocataire	N° CAF ou MSA : Autre :
Quotient familial :	

Participants :

Nom	Prénom	Date de naissance	Activité choisie

Fonctionnement des ateliers

Les ateliers collectifs (excepté musique) comptent 28 séances dont la fête du CSC .

Les cours de musique comptent 30 séances dont la fête du CSC.

Il n'y a pas de séance gratuite d'essai pour les cours individuels de musique.

Les ateliers sont suspendus pendant les vacances scolaires.

Les ateliers sont payés à l'inscription pour l'année (sauf TARIFS spéciaux), chaque trimestre entamé est du. Les remboursements ne peuvent avoir lieu qu'à certaines conditions : un déménagement hors du territoire, un certificat médical attestant de l'incapacité de la personne à suivre les cours.

Assurances

Compagnie d'assurance :

Numéro de contrat :

Le Centre socioculturel est assuré auprès de La MAIF avec la garantie responsabilité civile associative Police N°4186976B. **Nous vous demandons de fournir :**

- L'attestation d'assurance responsabilité civile familiale
- L'assurance individuelle accident (*pas obligatoire mais fortement conseillée*)
- J'atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile familiale..... ☐ Oui ☐ Non
- J'atteste avoir souscrit une assurance individuelle accident..... ☐ Oui ☐ Non
- Je fournis les attestations nécessaires.

J'ai pris connaissance des informations concernant les assurances.

Lu et approuvé :

Responsabilité

Les parents devront s'assurer que les cours ont bien lieu et devront emmener les enfants dans la salle. Dans le cas où les enfants viennent seuls, le centre socioculturel n'est pas responsable de l'absence des enfants.

Lu et approuvé :

Décharge de sortie

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'activité lorsque cette dernière est terminée.

Lu et approuvé :

Certificat médical

Je suis informé que pour pratiquer toute activité sportive, un certificat médical d'aptitude est obligatoire. Il est valable 3 ans (sauf en cas de problème de santé). **Lu et approuvé :**

Adhésion

L'adhésion au Centre socioculturel est obligatoire pour toutes les activités.

Je prends l'adhésion au centre socioculturel « La Pinède » (Septembre 2026 à Août 2027)

Adhésion familiale ☐

Adhésion individuelle ☐

Autorisation de diffusion d'image

Je soussigné,e.....

Déclare être le parent ou le représentant légal du ou des mineurs :
.....

J'autorise l'association Centre socioculturel « La Pinède » à photographier et filmer pendant les activités. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image dans le cadre de la promotion du centre socioculturel, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que la reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image.

Je soussigné,e.....

Date :/...../.....

☐ déclare exacts les renseignements de cette fiche

Lu et approuvé, signature :

☐ déclare avoir pris connaissance des tarifs